

*Les crédits*LE PROGRAMME CONCERNANT LES EMPLOYÉS DE  
MAISON ÉTRANGERS

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** J'ai une autre pétition signée par des habitants de West Lorne, d'Ottawa, de Chatham, de Québec, de Val Thérèse, de Nepean, de Thornhill, de North Bay, de Belleville et de Grand Falls, à Terre-Neuve. Ces pétitionnaires s'inquiètent du sort que le programme du gouvernement réserve aux employés de maison étrangers.

Ils prient le Parlement d'exhorter le ministre de l'Immigration à offrir aux employés de maison étrangers la possibilité de ne pas demeurer chez leur employeur en dehors des heures de travail, à faire passer l'expérience professionnelle avant la formation régulière et, enfin, à faire en sorte que le travail ménager soit reconnu comme une profession indispensable au Canada afin que les points nécessaires à l'obtention du statut de résident permanent soient accordés à ces travailleurs.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, je suggère que toutes les questions soient réservées.

**Mme le vice-président:** Les questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LES CRÉDITS

## JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—LA SANTÉ

**M. Jim Karpoff (Surrey—Nord)** propose:

Que la Chambre exprime son inquiétude face à la menace devant laquelle se trouve le système de santé du Canada, en raison de l'intention avouée des premiers ministres libéraux des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve de renoncer au principe de l'universalité et d'imposer des droits d'utilisation et des frais modérateurs pour les services de santé.

**M. Riis:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Conformément à ce qui se fait souvent dans le cadre des journées de l'opposition, je voudrais vous signaler que les députés de Surrey—Nord et de Saskatoon—Clark's Crossing se partageront la première période réservée au Nouveau Parti démocratique.

Ils feront tous deux un discours de dix minutes suivi d'une période de cinq minutes réservée aux questions et observations.

**M. Karpoff:** Madame la Présidente, j'interviens pour lancer le débat sur cette motion.

Le Canada a la réputation dans le monde entier de pouvoir compter sur un des meilleurs systèmes de santé non seulement parce qu'il permet d'offrir des soins de qualité, mais également parce qu'il protège tous les citoyens quels que soient leurs moyens financiers.

Cependant, notre système de santé est soumis à d'énormes pressions et il est dans une situation très difficile à cause des attaques venant de toutes parts.

Tout d'abord, la montée en flèche des coûts pose un grave problème. Cette augmentation s'explique par un certain nombre de facteurs.

Les nouvelles technologies utilisées particulièrement dans les institutions sont extrêmement coûteuses. Beaucoup d'entre elles n'ont pas encore fait leurs preuves, mais nous les adoptons quand même, car nous voulons nous assurer d'être à la fine pointe de la technologie.

On met beaucoup trop l'accent sur les établissements de soins actifs, et cela s'explique simplement par la façon dont notre système de santé s'est développé. Nous commençons à nous rendre compte que, pour améliorer notre système de santé, il ne s'agit pas d'ouvrir davantage de lits d'hôpitaux et d'hospitaliser un plus grand nombre de personnes.

Le prix des médicaments monte lui aussi en flèche. En fait, au cours des dernières années, il s'agit de l'augmentation la plus rapide et la plus marquée dans tout le système de soins de santé. Cela se poursuit, et la situation est aggravée par la position du gouvernement qui a décidé dans le projet de loi C-22 de prolonger la durée d'application des brevets des sociétés pharmaceutiques multinationales. Cela a eu pour effet d'augmenter le prix des médicaments de 30 p. 100.

Ce n'est pas par hasard que la porte-parole des sociétés pharmaceutiques multinationales est Judy Erola, l'ancienne ministre libérale de la Consommation et des Corporations. Il lui incombait de protéger les consommateurs au Canada, et c'est maintenant elle qui défend les intérêts de ces sociétés. C'est comme un berger qui devient le porte-parole des loups.

Il y a aussi l'augmentation des honoraires des médecins. Nous reconnaissons de plus en plus que nous avons formé trop de médecins et qu'ils sont mal répartis dans le pays.